



Lille, Paris, Lyon, Marseille, Rennes / Du 27 novembre au 1er décembre 2006

## FRANC SUCCES POUR LA PREMIERE SEMAINE DES BUSINESS ANGELS !

**Paris, le 06/12/2006** - Du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre a eu lieu à Lille, Paris, Lyon, Marseille et Rennes, la 1<sup>ère</sup> semaine nationale dédiée aux Business Angels. Initié par France Angels et soutenu par le ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales, cet événement a connu un grand succès tant par le nombre et les profils des participants, que par la qualité des témoignages et l'annonce par le Ministre Renaud Dutreil de mesures très attendues par les Business Angels.

### 5 JOURS, 5 VILLES, 1 500 BUSINESS ANGELS ACTIFS, INVESTISSEURS POTENTIELS ET ENTREPRENEURS

Cette Semaine avait pour objectif principal de faire connaître les Business Angels et de susciter des « vocations ». Sur les 5 journées ont témoigné :

- 35 Business Angels,
- 15 couples entrepreneur / Business Angel,
- 20 présidents de réseaux locaux de Business Angels,
- des représentants de l'Etat, en particulier, du ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales.
- des représentants des acteurs locaux de l'accompagnement et du financement de la création d'entreprises.

Thèmes des interventions : l'importance des Business Angels dans la chaîne du financement des sociétés innovantes, la valeur ajoutée des Business Angels, l'organisation des réseaux locaux.

20 porteurs de projets à potentiel ont également tenté de convaincre les investisseurs alertes...

1000 personnes étaient attendues sur l'ensemble de ces manifestations mais ce sont finalement **1500 auditeurs** qui ont assisté aux débats : 180 personnes à Lille, 600 à Paris, 300 à Lyon, 270 à Marseille et 150 à Rennes.

### DES MESURES FAVORABLES AUX BUSINESS ANGELS ANNONCEES PAR RENAUD DUTREIL

A Paris, Renaud Dutreil, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales a annoncé une suite de mesures très positives pour les Business Angels :

> **La création d'un statut de « sociétés de Business Angels »** (SA ou SAS) qui bénéficieront d'avantages fiscaux et budgétaires :

- Extension de la loi Madelin à ce type de société : réduction d'impôt à l'entrée à hauteur de 25% des sommes investies (plafond annuel: 20 000 euros pour une personne seule et 40 000 pour un couple),
- Exonération des plus-values de long terme faites par la société de Business Angels à l'occasion de la revente des parts (soumise à conditions),
- Exonération des plus-values faites par les Business Angels lorsqu'ils cèdent leur part de la société,
- Possibilité de souscrire à la garantie OSEO SOFARIS couvrant jusqu'à 70% des sommes investies,
- Possibilité « d'abondement » de l'argent privé par de l'argent public via la branche publique du fonds national « France Investissement ».

> **Le lancement d'un second appel à projet** à destination des réseaux de Business Angels. 11 réseaux de Business Angels avaient déjà été labellisés en juillet dernier. Les réseaux labellisés peuvent prétendre à une aide financière allant jusqu'à 100 000 euros sur trois ans.

Fort de ce succès, France Angels envisage de renouveler annuellement cette manifestation nationale qui permet de mettre en lumière, pendant toute une semaine, l'action des Business Angels et des réseaux locaux.

---

**La Semaine des Business Angels est organisée grâce au soutien de :**

MINISTERE DES PME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES PROFESSIONS LIBERALES / RADIO BFM

**Autres partenaires nationaux de la Semaine des Business Angels :**

AFIC / CAPINTECH / CCI ENTREPRENDRE EN FRANCE / CDC ENTREPRISES / CNER / CROISSANCE PLUS / HORIZON CROISSANCE / MAR-TECH ET FINANCE / OSEO / REFERENCE INNOVATION / RESEAU ENTREPRENDRE / RETIS / SUPELEC / UNICER / L'USINE NOUVELLE